

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **28 janvier 2022** à **19h30**

N° délibération
D2022-01-02

Date de convocation
24 janvier 2022

Date d'affichage
24 janvier 2022

Nombre de conseillers

<i>En exercice</i> 13	<i>Présents</i> 10	<i>Absents excusés</i> 3	<i>Absent</i>	<i>Votants</i> 13
---------------------------------	------------------------------	------------------------------------	---------------	-----------------------------

Etaient présents

M. WOLLJUNG Serge	Mme CAISSUTTI Claudie	M. BOULANGE Philippe
M. POINSIGNON Gilles	M. MARTIN Michel	Mme KRÄWER Alice
Mme LUBNAU Dominique	Mme WAGNER Mirèse	
M. GIRARD Guy	Mme PECYNA Carole	

Étaient absents excusés

M. MULLER Jean-Marie	Pouvoir à Serge WOLLJUNG
Mme MARTIGNON Sonia	Pouvoir à Dominique LUBNAU
M. FALLITTO Giovanni	Pouvoir à Guy GIRARD

Objet : **Badminton club Courcelles-Chaussy : demande de subvention**

Monsieur le Maire présente la demande de subvention du badminton club Courcelles-Chaussy et propose de lui attribuer une subvention selon les règles suivantes :

- 10 € par enfant (jusqu'à 16 ans compris) adhérent, habitant Silly-sur-Nied

Considérant la liste fournie par le badminton club de Courcelles-Chaussy (3 enfants), cette subvention s'élèverait à 30 € .

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention de 30 € au badminton club de Courcelles-Chaussy.

Fait à Silly-sur-Nied, le 28 janvier 2022
 Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied


 Signature et cachet
 